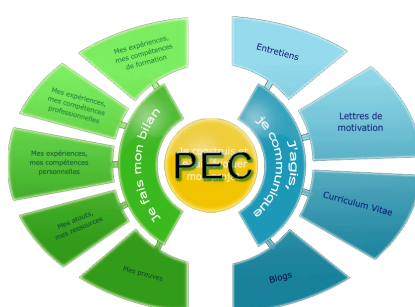


APPEL A PROJETS « EXPERIMENTATIONS POUR LES JEUNES »

AXE 2 – PRGM 1

Projet PEC



Portefeuille d'Expériences et de Compétences

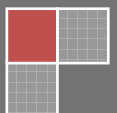
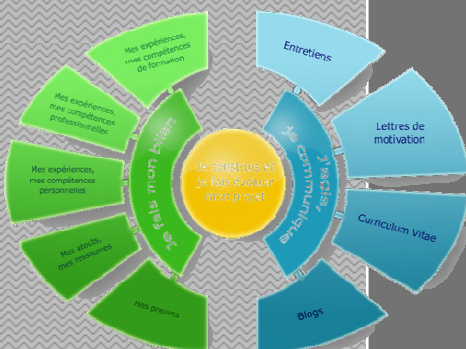


Evaluation



SOMMAIRE

● Objectifs du projet, description sommaire de l'expérimentation et de l'évaluation	page 3
● Les porteurs du projet	page 4
● La thématique de l'expérimentation	page 5
● Description du projet	page 6
● Modalités opérationnelles du projet	page 9
● Généralisation potentielle et conclusions attendues	page 12
● Modalités d'évaluation du projet	page 14
● Budget prévisionnel du projet	page 20
● Calendrier prévisionnel du projet	page 26
● CV du responsable de projet	page 28
● CV du responsable de l'évaluation	page 30



AXE 2 – PRGM 1 Nom du projet : PROJET PEC étudiant
pour Portefeuille d'Expériences et de Compétences étudiant

Objectif du projet <i>(Se reporter au programme national d'expérimentations pour les jeunes disponible sur le site www.jeunesse-vie-associative.gouv.fr en rubrique).</i>	1 mettre en place un accompagnement et un outil « Portefeuille d'Expériences et de Compétences numérique » dans 13 universités. Ce dispositif déjà testé auprès de plus de 600 étudiants dans 5 Universités (Grenoble 1, Montpellier 1, Poitiers, Toulouse 1 et Toulouse 3), sera expérimenté pour les étudiants en L et M, dans le cadre d'une « formation spécifique et accompagnée ». Ce projet permettra d'accélérer l'opérationnalisation de sa mise en place dans le cadre d'une démarche qualité. 2 mettre en place des expérimentations dans un réseau collaboratif représentatif de toutes les disciplines et formations universitaires au niveau du territoire , afin d'accélérer la mise en place généralisée du dispositif PEC et les retombées attendues (en terme d'aide à l'orientation et à l'insertion). 3 mettre à disposition, sur une plateforme, des outils génériques validés dans chaque établissement, en consolidant une équipe ressource PEC, en charge de l'animation et des équipes d'enseignants-chercheurs accompagnateurs de la démarche.						
Description sommaire de l'expérimentation (plan d'action, partenariats)	Depuis 2006, nous avons créé un outil en ligne, mis en place un groupe Ingénierie Pédagogique et un groupe Ingénierie de Formation, et expérimenté des modules PEC dans nos quatre sites-auteurs et Montpellier 1. En 2009-2010, nous projetons les expériences suivantes <table><tr><th>objectifs</th><th>Public - actions</th><th>Porteurs de l'expérience</th></tr><tr><td> REDUIRE LES SORTIES PREMATUREES DU SYSTEME DE FORMATION INITIALE Accompagnement et insertion professionnelle des étudiants qui décrochent : prévention du décrochage en L et M AMELIORER LA TRANSITION ENTRE FORMATION ET EMPLOI AXE 2 – PRGM 1 Actions innovantes pour améliorer l'insertion professionnelle à l'université : accompagner tous les étudiants dans leur démarche d'insertion tout au long de la LICENCE et du MASTER, en L3 et M2 </td><td> La Formation préalable des enseignants encadrant le PEC en L et M sera achevée pour les 13 Universités avant leur implication dans les expérimentations REORIENTATION POSITIVE, Prévention DECROCHAGES et INSERTION Expérimentation pour plusieurs filières auprès de sortants de L </td><td> 1^{ère} vague (2009) 7 Universités LICENCES en sciences, droit sciences politiques, économie et gestion CERGY PONTOISE GRENOBLE 1 MONTPELLIER 1 PARIS 12 POITIERS TOULOUSE 1 TOULOUSE 3 2^{ème} vague (2010) 6 Universités LICENCES en lettres, langues, sciences humaines et sociales, dont psychologie et sociologie, sciences et technologies (hors droit et économie) STAPS, AES BORDEAUX 1 BORDEAUX 2 LILLE 1 PAU TOULON VALENCIENNES </td></tr></table>	objectifs	Public - actions	Porteurs de l'expérience	REDUIRE LES SORTIES PREMATUREES DU SYSTEME DE FORMATION INITIALE Accompagnement et insertion professionnelle des étudiants qui décrochent : prévention du décrochage en L et M AMELIORER LA TRANSITION ENTRE FORMATION ET EMPLOI AXE 2 – PRGM 1 Actions innovantes pour améliorer l'insertion professionnelle à l'université : accompagner tous les étudiants dans leur démarche d'insertion tout au long de la LICENCE et du MASTER, en L3 et M2	La Formation préalable des enseignants encadrant le PEC en L et M sera achevée pour les 13 Universités avant leur implication dans les expérimentations REORIENTATION POSITIVE, Prévention DECROCHAGES et INSERTION Expérimentation pour plusieurs filières auprès de sortants de L	1^{ère} vague (2009) 7 Universités LICENCES en sciences, droit sciences politiques, économie et gestion CERGY PONTOISE GRENOBLE 1 MONTPELLIER 1 PARIS 12 POITIERS TOULOUSE 1 TOULOUSE 3 2^{ème} vague (2010) 6 Universités LICENCES en lettres, langues, sciences humaines et sociales, dont psychologie et sociologie, sciences et technologies (hors droit et économie) STAPS, AES BORDEAUX 1 BORDEAUX 2 LILLE 1 PAU TOULON VALENCIENNES
objectifs	Public - actions	Porteurs de l'expérience					
REDUIRE LES SORTIES PREMATUREES DU SYSTEME DE FORMATION INITIALE Accompagnement et insertion professionnelle des étudiants qui décrochent : prévention du décrochage en L et M AMELIORER LA TRANSITION ENTRE FORMATION ET EMPLOI AXE 2 – PRGM 1 Actions innovantes pour améliorer l'insertion professionnelle à l'université : accompagner tous les étudiants dans leur démarche d'insertion tout au long de la LICENCE et du MASTER, en L3 et M2	La Formation préalable des enseignants encadrant le PEC en L et M sera achevée pour les 13 Universités avant leur implication dans les expérimentations REORIENTATION POSITIVE, Prévention DECROCHAGES et INSERTION Expérimentation pour plusieurs filières auprès de sortants de L	1^{ère} vague (2009) 7 Universités LICENCES en sciences, droit sciences politiques, économie et gestion CERGY PONTOISE GRENOBLE 1 MONTPELLIER 1 PARIS 12 POITIERS TOULOUSE 1 TOULOUSE 3 2^{ème} vague (2010) 6 Universités LICENCES en lettres, langues, sciences humaines et sociales, dont psychologie et sociologie, sciences et technologies (hors droit et économie) STAPS, AES BORDEAUX 1 BORDEAUX 2 LILLE 1 PAU TOULON VALENCIENNES					
Description sommaire du dispositif d'évaluation	Le dispositif d'évaluation proposé comporte trois volets de récolte de données sur l'expérimentation PEC au niveau L. Volet 1 – Analyse de la mise en œuvre du PEC à partir d'enquêtes monographiques réalisées sur les 13 sites. Présentation des spécificités de sites et de filières de formation eu égard aux problématiques de décrochage et d'insertion. Modalités de mise en œuvre du PEC : configuration institutionnelle (BAIP..), acteurs porteurs et mobilisation des enseignants. Impact du PEC sur la sensibilisation des personnels à la problématique de l'orientation et de l'insertion et influence sur les relations entre services (évolutions institutionnelles) Volet 2 – Enquête qualitative auprès d'enseignants-chercheurs accompagnateurs de la démarche. Evaluation de l'appropriation du dispositif, impact sur les représentations et pratiques des enseignants-chercheurs : comment l'outil PEC conduit à diffuser la mission d'orientation et d'insertion professionnelle au sein des universités concernées ? Volet 3 – Enquêtes auprès des étudiants bénéficiaires du dispositif PEC (avec groupes témoins) a- Enquête qualitative : 80 entretiens semi-directifs auprès d'étudiants bénéficiaires. Une série d'entretiens conduits en 2009 – 2010. Autre série d'entretiens conduits en 2011-2012. Enquête sur les conditions d'accès, les modalités d'usage, la perception de l'utilité ex-ante et ex-post pour le déroulement de leur parcours de formation et d'insertion... b- Enquête quantitative. Questionnaires après un an de PEC (6 mois après la sortie) + groupes témoins en deux vagues par groupes de disciplines : - pour les sortants (L3 ou décrocheurs) : situation (type de reprise d'études, en emploi), qualité de l'emploi (salaire, qualification, correspondances aux attentes) - pour les poursuites d'études : indicateurs d'appréciation du parcours, bifurcations METHODES : randomised experiment + investigation statistiques + cadrage des résultats en regard des données nationales (enquête CEREQ)						

PORTEUR(S) DE PROJET		
	Nom du porteur	Nom de l'évaluateur
Responsable du projet (CV en annexe)	Jean-Pierre FAUDÉ	Philippe LEMISTRE
Adresse	Université Paul Sabatier SCUIO / E4 118 route de Narbonne 31062 TOULOUSE cedex 4	CEREQ 10 place de la Joliette BP 21321 Marseille CEDEX 02
Courrier électronique	faude@cict.fr	lemistre@univ-tlse1.fr
Numéro de téléphone	05 61 55 86 50	06.29.84.11.78
Description résumée des autres activités du porteur de projet (et présentation des projets à caractère expérimental réalisés récemment, le cas échéant)	Depuis 2002, le porteur du projet, ingénieur de recherche à Toulouse 3, a été responsable de la mise en place de plusieurs dispositifs innovants : 1 – Méthodologie de l'accompagnement en ligne des candidats VAE dans le cadre d'un projet FSE Acte II : Acquis – compétences – trajectoires d'emplois – 2005/2006 2 – Mise en place d'un projet Portefeuille d'Expériences et de Compétences dans le cadre du projet Eurorégions TRANSVERSALIS, région Midi-Pyrénées, région Languedoc Roussillon, région Catalogne et Aragon – 2009/2011 3 – Mise en place d'un dispositif d'accompagnement de l'étudiant au Projet Personnel et Professionnel à Toulouse 3 et de l'unité de méthodologie du travail universitaire – 2001/2009 Fonctions occupées 1 – Membre de la commission nationale des experts des concours ITARF, BAP J information orientation, insertion et formation continue. 2 – Membre associé de l'institut de recherche sur le profil d'apprentissage IRPA, Montréal Québec 3 – Membre élu du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire de Toulouse 3. 4 - Représentant des membres français du forum européen d'orientation académique FEDORA Communications et publications 32 communications et publications depuis 1992 sur les thématiques des dispositifs d'orientation et d'insertion, de l'accompagnement de l'étudiant, et des salariés en retour de formation.	Depuis 2000, le responsable de l'évaluation est Chercheur CEREQ, sa discipline est l'économie. Il a récemment soutenu une habilitation à diriger des recherches. Ses travaux portent sur les carrières, la valorisation de la formation initiale et les inégalités. Activités Actuellement et pendant la réalisation du projet, l'essentiel des activités portera sur l'enseignement supérieur <i>via</i> les travaux menés au sein du groupe d'exploitation de l'enquête génération 2004 du CEREQ (interrogation 2007) et du Groupe de Travail sur l'Enseignement Supérieur du CEREQ (GTES : participants CEREQ – DGES, DEPP, OVE). • Au sein du GTES, dans le cadre de la mise en place des BAIP, il s'agit de réaliser un cadrage (statistiques + économétrie) des modes d'intermédiation (réseaux sociaux, pôle emploi, candidatures spontanées, etc.) selon les filières pour les sortants du L. • Les travaux au sein du groupe d'exploitation de l'enquête génération 2004 concernent également les sortants de niveau L et M. Ils mettent l'accent sur le rôle des parcours scolaires sur l'insertion (filiales et spécialités suivies, retard, décrochage). • Se poursuivront également les travaux de recherches associés aux articles en cours et à l'approfondissement des interprétations théoriques des résultats d'études nationales et internationales synthétisées dans l'ouvrage : « la formation initiale : une valeur sûre ? » à paraître en septembre. • Les multiples analyses comparatives réalisées à ce jour entre catégories l'ont été à partir de données nationales et internationales en ayant recours à des méthodes économétriques ou qualitatives (voir CV). Cette expérience facilitera la mise en œuvre de méthodes telles que la randomised experiment.

THEMATIQUE DE L'EXPERIMENTATION		
DOMAINE		Cochez une case
AXE 1 : REDUIRE LES SORTIES PREMATUREES DU SYSTEME DE FORMATION INITIALE		
<u>Programme 1 :</u>	Sécuriser l'orientation vers l'alternance et prévenir les ruptures	
<u>Programme 2 :</u>	Prévenir le décrochage scolaire et organiser les collaborations pour suivre les jeunes décrocheurs	
<u>Programme 3 :</u>	Développer les incitations au maintien dans le système scolaire	
<u>Programme 4 :</u>	Approfondir le dispositif d'orientation active	
<u>Programme 5 :</u>	Organisation intégrée de coordination des acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle	
<u>Programme 6 :</u>	Améliorer les dispositifs d'orientation et lutter contre l'échec scolaire	
<u>Programme 7 :</u>	Accompagnement et insertion professionnelle des étudiants qui décrochent	
AXE 2 : AMELIORER LA TRANSITION ENTRE FORMATION ET EMPLOI		
<u>Programme 1 :</u>	Actions innovantes pour améliorer l'insertion professionnelle à l'université	X
AXE 3 : PREVENIR LES RUPTURES		
<u>Programme 1 :</u>	Actions innovantes pour assurer le suivi après 18 ans des jeunes sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance et suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse	
<u>Programme 2 :</u>	« Parcours vers l'emploi des jeunes sous main de justice »	
<u>Programme 3 :</u>	Sécuriser l'accès au logement des jeunes	
<u>Programme 4 :</u>	Connaissance, repérage et prévention des étudiants en difficulté	
AXE 4 : SOUTENIR LES INITIATIVES ET PROJETS DES JEUNES		
<u>Programme 1 :</u>	Développement du micro-crédit des jeunes	
<u>Programme 2 :</u>	Actions innovantes pour développer la mobilité internationale des jeunes en mission locale et en apprentissage	

DESCRIPTION DU PROJET	
Objectif détaillé du projet	Le PEC, c'est un outil et une démarche, dont l'acquisition et la maîtrise sont encadrées au départ (un accompagnement est nécessaire) et acquises <i>in fine</i> (l'objectif est l'autonomie de l'utilisateur). Pour l'ensemble des expérimentations projetées, il s'agit de : - mettre en place dans chaque site un outil PEC en ligne générique, il permet des utilisations flexibles, évolutives (« contextualisées ») accessible aux utilisateurs (étudiants et accompagnateurs) - mettre en place dans chaque site un dispositif méthodologique d'accompagnement une équipe d'accompagnateurs (des enseignants-chercheurs) formés à l'outil PEC en ligne, à la posture d'accompagnement PEC, et à la déontologie liée à une telle démarche. Le dispositif s'appuie sur des ressources transversales mutualisées : - PILOTAGE du PROJET assure la cohérence et la gestion du dispositif, garantit la déontologie - INGENIERIE INFORMATIQUE l'équipe INGENIERIE INFORMATIQUE intègre le Portefeuille d'Expériences et de Compétences sur le réseau dans chaque ENT, le sécurise, assure la maintenance de l'outil en ligne et la formation des correspondants informatiques de chaque site - INGENIERIE de FORMATION l'équipe INGENIERIE de FORMATION forme à l'accompagnement des équipes en charge des modules PEC de chaque université et mutualise les appareils pédagogiques mis en ligne - INGENIERIE PEDAGOGIQUE l'équipe INGENIERIE PEDAGOGIQUE actualise en continu l'outil en ligne (architecture et pages ressources) à partir des évolutions et des innovations des universités partenaires Chacune des universités contextualise donc l'outil et la démarche dans son environnement propre, et collabore à la mutualisation des ressources <i>via</i> la structure pilote. Le Portefeuille d'Expériences et de Compétences est : - un outil de valorisation des parcours de formation et des parcours professionnels pour l'étudiant. - l'étudiant prend conscience de l'ensemble de ses atouts (acquis, développés, en devenir) dans sa formation ou hors de sa formation, qu'il soit en situation de réussite ou non, dans ses différentes expériences, - l'étudiant apprend à identifier ses compétences et à les valoriser au mieux, - l'étudiant acquiert les moyens de les actualiser et surtout de les communiquer. - un outil de valorisation des formations et des diplômes dont les enseignants-chercheurs ont la responsabilité. Le PEC introduit une culture de l'expérience et de la compétence et favorise la lisibilité des formations et des diplômes auprès des publics étudiants et des partenaires extérieurs. L'outil PEC, dont nous souhaitons doter nos étudiants est donc : - un fil rouge pour l'étudiant que les modules Projet Professionnel de Licence (et au-delà : Master et Doctorat) accompagnent et dynamisent dans la construction de son parcours et de son projet - un outil méthodologique au service des enseignants-chercheurs « référents » et « accompagnateurs » que le LMD met en place (<i>via</i> les <u>arrêtés d'avril 2002</u> et le <u>PLAN LICENCE du 10 août 2007</u>, <u>la circulaire HETZEL de novembre 2008</u> pour la mise en place de BAIP)

	le PEC nous semble être un « outil LMD » pertinent. - le caractère <i>numérique</i> de l'outil PEC répond aux attentes de nos étudiants et permet le « traitement » de masse auquel nous contraignent nos effectifs et les volumes horaires concédés dans nos maquettes au Projet d'Orientation ou Professionnel, au suivi des « décrochages » et à l'insertion de nos étudiants. - le choix que nous avons fait d'une acquisition progressive et encadrée de la démarche PEC (<i>initiation – intégration - autonomie</i>) rend possible cette éducation à l'identification, à l'analyse, et à la communication des <i>compétences</i>. Nous savons que ni le <i>concept</i> « compétence(s) » ni la réalité « compétence(s) » ne sont « compris » de nos étudiants, notamment lorsqu'ils s'éprouvent en situation d'échec ou de décrochage. Nous savons aussi que le LMD et la réalité professionnelle font des <i>compétences</i> la pierre de voûte de la construction professionnelle et personnelle. Le dispositif PEC permet un accompagnement positif et vigilant de tous les étudiants - le PEC sécurise la construction des parcours de formation et d'insertion de tous les étudiants - le PEC permet de repérer et d'accompagner les étudiants en situation d'échec et tentés de « décrocher » - le PEC permet à tout « décrocheur » de <i>positiver</i> des expériences et de valoriser des compétences issues de contextes divers, il est un outil support à la réorientation positive.
En quoi le projet proposé présente-t-il une innovation par rapport aux politiques publiques existantes ?	Notre projet est le projet de responsables universitaires, d'enseignants-chercheurs et de spécialistes de l'accompagnement en orientation et insertion. Connaissant les besoins des étudiants (<u>le dispositif PEC que nous avons conçu part des besoins des étudiants</u> que nous avons identifiés), nous souhaitons <u>mutualiser</u> en les optimisant des actions auparavant parcellisées, et <u>cristalliser</u> dans un outil numérique l'ensemble des outils préexistants – L'innovation du PEC repose sur l'installation d'une démarche d'accompagnement de tous les étudiants, instituée dans toutes les composantes d'un réseau collaboratif d'universités partenaires - L'innovation du PEC repose sur la création d'un nouvel outil ressources en phase avec l'environnement professionnel, conçu et actualisé par les utilisateurs (étudiants, et accompagnateurs : responsables de formations, référents, tuteurs universitaires, spécialistes de l'orientation) et par leurs réseaux professionnels (intervenants extérieurs, DRH, maîtres de stages, APEC, Pôle Emploi.../...). Cet outil accompagne l'étudiant tout au long de sa formation et de son parcours professionnel. Pour les universités, il permettra le suivi de ses étudiants en s'appuyant sur la traçabilité des parcours. Dans la version 2 et 3, nous intégrerons les outils statistiques nécessaires au suivi de nos étudiants. – L'innovation du PEC repose sur une démarche qualité qui implique clairement les 3 cosignataires : - l'université, qui s'implique dans sa politique d'aide à l'insertion - les enseignants-chercheurs, qui s'impliquent dans la valorisation de leurs formations, de leurs diplômes et dans la relation d'accompagnement de leurs étudiants - l'étudiant, qui s'implique dans la construction de son parcours, dans une relation ouverte aux autres et aux environnements professionnels. Le PEC incrémente, dès le L1, un dispositif d'accompagnement consenti, <i>via</i> une charte. A terme, l'étudiant utilise l'outil PEC en toute autonomie. <u>voir la charte déontologique PEC en annexe</u> – L'innovation du PEC repose sur une <i>recherche-action</i> menée par les enseignants-chercheurs et leurs partenaires socioprofessionnels, travaillant en réseau collaboratif sur une plateforme, et dont les résultats sont communiqués au cours d'un séminaire annuel où s'échangent les pratiques.

voir l'avant-projet du SEMINAIRE 1, en annexe

- Le PEC est un nouvel outil de sécurisation des parcours de formation et de la démarche professionnelle

la démarche est accompagnée en L et M permettant à l'étudiant (« en voie de décrochage » notamment) d'exprimer son projet (de rupture notamment), et pour l'accompagnateur (le cas échéant), de repérer, de prévenir, d'accompagner, et - au mieux - de remédier à ce « décrochage »

- l'outil en ligne offre à l'accompagnateur et à l'étudiant des ressources pour :

- **prospector d'autres voies de formation** : réorientation par choix d'une filière courte, emprunt de la voie professionnalisée ou en alternance, emprunt de la voie des concours (fonction publique, fonction territoriale, Ecoles.../...), contrats de professionnalisation, programmation d'une rupture avec reprise d'études...
 - **prospector les contextes professionnels** (lien « métiers », lien « secteurs », lien « environnements professionnels »...)
 - **revisiter son parcours et faire un BILAN valorisé** des expériences et des compétences prises en compte par ces contextes
 - réaliser des **pages PEC repérant les points d'appui** ; les transférer dans un **CV revalorisé**
- Autant de ressources innovantes pour les étudiants décrocheurs.**

- l'outil PEC est numérique et répond aux attentes des étudiants rompus à la pratique individualisée du *web*, habiles à la recherche d'informations numérisées, à la création de supports multimédias et à leur diffusion efficace

- enrichi de **liens commodément rassemblés sur une seule plateforme**, en constant enrichissement et en constante actualisation, le site PEC ne déçoit pas les attentes
- l'outil PEC propose une **démarche [3 fiches]** qui permet à chacun de produire des documents personnels : l'étudiant part de la fiche RESSOURCES, passe à la fiche EXEMPLE (spécifique à son domaine ou à sa spécialité), et termine par la réalisation de sa propre fiche A REMPLIR.
- l'outil PEC permet - **en un clic** - d'archiver les documents réalisés et de les communiquer.

Le PEC est, nous le pensons, un formidable et nouvel outil mis à la disposition de l'université pour sécuriser les parcours professionnels des étudiants, les former à la gestion de carrière, les préparer aux interruptions et reprises d'études dans une perspective de formation tout au long de la vie.

La démarche et l'outil produisent, transmettent et transfèrent du sens : le PEC participe à la construction du sens tant dans le projet de formation que dans le projet personnel et professionnel de l'étudiant.

Tous les établissements partenaires ont intégré le PEC dans leur SCUIO ou BAIP. Le PEC est pour nous d'ores et déjà l'outil de convergence pour toutes les problématiques d'insertion professionnelle : L, M, D ; apprentissage et V.A.E.

voir le texte PEC & BAIP en annexe

Modalités opérationnelles du projet	
Nature du projet	- transfert de l'outil numérique (contextualisation du site dans chaque université) et de la démarche d'accompagnement (formation et mise en place d'équipes PEC - un pilote, des enseignants-chercheurs accompagnateurs) dans les universités partenaires associées aux expérimentations - mise en place de groupes d'expérimentations PEC dans le réseau des universités partenaires dans les filières L, selon modalités définies par l'évaluateur - développement et optimisation de l'outil et de la démarche via un retour d'expériences et l'évaluation des expérimentations (travail en réseau collaboratif et séminaire annuel : bilan-projet)
Durée totale du projet (plan d'action prévisionnel à préciser en annexe)	Septembre 2009 – Juillet 2012
Durée de l'expérimentation	- 2010 : expérimentations niveau L (2009-2010) Economie et gestion, sciences (dont sciences et technologies), droit sciences politiques - 2011 : poursuite expérimentations L (2010-2011) lettres, langues, sciences humaines, psychologie, sociologie, AES, STAPS 2012 : rapport d'évaluation expérimentations L
Public(s) cible(s), estimation du nombre de bénéficiaires potentiels	Le dispositif PEC se déploie en LICENCE à partir de 2009-2010 dans l'ensemble du réseau des universités partenaires. 1^{ère} vague (2009) 7 Universités - 1500 bénéficiaires LICENCES en Economie et gestion, sciences (dont sciences et technologies), droit sciences politiques CERGY PONTOISE GRENOBLE 1 MONTPELLIER 1 PARIS 12 POITIERS TOULON TOULOUSE 1 TOULOUSE 3 2^{ème} vague (2010) 6 Universités - 1500 bénéficiaires LICENCES en lettres, langues, sciences, sciences humaines, psychologie, sociologie, AES, STAPS BORDEAUX 1 BORDEAUX 2 LILLE 1 PAU VALENCIENNES
Territoire(s) d'expérimentation	BORDEAUX 1 - BORDEAUX 2 - CERGY PONTOISE – GRENOBLE 1 - LILLE 1 – MONTPELLIER 1 – PARIS 12 - PAU – POITIERS - TOULON –TOULOUSE 1 - TOULOUSE 3 – VALENCIENNES <u>Voir organigramme en annexe</u>
Rôle et implication des parties prenantes / partenaires (détail en annexe)	Les quatre universités-auteurs sont liées par une Convention de collaboration <u>Extrait 1</u> Les quatre établissements poursuivent leur collaboration sur le portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) pour la période de septembre 2008 à septembre 2009. Les quatre établissements conservent seuls la responsabilité du portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) et sont les garants de la méthodologie, de la pédagogie, de la déontologie et du développement de l'outil en tant que co-fondateurs, co-auteurs et co-financeurs.
Le cas échéant, modalités de participation des bénéficiaires à l'expérimentation	Le groupe de travail du PEC est composé de représentants des quatre établissements. Les quatre établissements ont pris la décision de renforcer l'organisation du groupe de travail. Pour cela, il a été décidé de mettre en place un groupe de pilotage chargé du

« management du projet » et de la « mission prospective », un sous-groupe de travail « Ingénierie pédagogique du PEC », un sous-groupe de travail « Ingénierie de la formation des accompagnateurs » et un sous-groupe de travail « Ingénierie informatique ».

Extrait 2

Les universités co-propriétaires du PEC ont signé une nouvelle convention pour la période du 1^{er} septembre 2008 au 31 août 2009 dans laquelle elles s'engagent à :

- mettre en œuvre la protection de l'outil PEC : méthodologie, pédagogie, ressources,
- étendre l'expérimentation de l'outil PEC, dans un premier temps, avec la version 1 du site internet,
- élaborer le cahier des charges de la version 2 et développer cette version,
- assurer la formation des accompagnateurs PEC dans les quatre établissements en s'appuyant sur une ingénierie spécifique
- communiquer sur le PEC en interne aux quatre établissements mais aussi auprès des collectivités territoriales, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, la Conférence des Présidents d'Université et l'AMUE,
- communiquer sur le PEC auprès des autres universités et proposer la mise à disposition de l'utilisation de l'outil PEC.

voir CONVENTION 2008-2009 et ORGANIGRAMME 2009 en annexe

Les universités partenaires sont liées par une Convention de partenariat qui fixe les conditions de formation, de méthodologie et la participation financière à l'investissement

Extrait

L'objectif du groupe PEC et de ses quatre co-auteurs est de transférer outil et démarche à celles des universités qui souhaiteraient s'impliquer dans un projet PEC au sein de leur établissement, et de mettre ainsi en place un partenariat qui enrichira et l'outil et la démarche - que nous souhaitons évolutifs.

Soucieux de conserver la *culture PEC* et la *déontologie PEC* qui fondent nos travaux, nous mettons en place une démarche qualité et adoptons la procédure qui suit pour élargir notre partenariat.

- le droit d'utiliser l'outil PEC sera ouvert à des universités candidates à cette utilisation
- pour chaque université candidate, la première étape sera la signature d'une convention entre les quatre établissements co-auteurs, d'une part, et l'université candidate, d'autre part. Une charte déontologique sera annexée à cette convention
- la deuxième étape sera la formation des formateurs accompagnateurs, qui sera assurée par des membres des universités co-auteurs, garants de la *culture PEC* et de sa *déontologie*. Cette formation sera validée par une accréditation délivrée aux enseignants ayant participé à la formation.
- un droit annuel d'utilisation du PEC sera institué. Le montant et le calcul du montant sont précisés en annexe
- le groupe des utilisateurs de l'outil et de la démarche PEC sera réuni en Réseau Inter universitaire PEC (RIP).

Il s'agit d'un groupe d'échanges de pratiques animé par un représentant des universités co-auteurs dont les propositions assureront l'évolution de l'outil. Ces propositions seront examinées par les quatre universités co-auteurs, qui décideront de leur prise en compte ou non. Y participeront un membre de chaque université utilisatrice (dans un premier temps et si le groupe devient trop important, un représentant d'un groupe régional d'utilisateurs) et des représentants des quatre universités co-auteurs.

voir CONVENTION de PARTENARIAT 2008-2009 en annexe

Une charte déontologique implique tous les porteurs et utilisateurs du dispositif PEC

Article 4

Les engagements de l'établissement adhérent à la charte du PEC

Article 5

Les engagements de l'accompagnateur de l'étudiant dans l'élaboration de son PEC

Article 6

Les engagements de l'étudiant utilisateur du PEC

voir La CHARTE DEONTOLOGIQUE en annexe

Généralisation potentielle et conclusions attendues	
Conditions et forme d'une généralisation éventuelle	Afin d'asseoir et développer notre projet, nous devons : - 1 – instaurer un comité scientifique national, qui associe le conseil et les compétences de la DIO, de la DGES, d'experts de l'accompagnement et du Portefeuille de compétences, et d'acteurs du monde socio-économique - 2 – renforcer La structure de pilotage pour faire face à la généralisation du PEC à un partenariat élargi Ses missions : • pilotage, coordination et communication • information locale des futurs partenaires • animation de sessions de Formation PEC locales (2 jours) • coordination de la <i>contextualisation</i> informatique • coordination des groupes d'expérimentation 2010 et 2011 • animation du Réseau Interuniversitaire PEC (RIP) • organisation d'un séminaire (étape BILAN-PROJET) Ce renforcement implique la consolidation des ressources de la structure de pilotage et de mutualisation - o en informatique : nécessité de compétences développement web, ingénierie réseau et sécurité, techniques multimédias - o en pilotage : la coordination doit se consolider pour la gestion et le management du projet à l'échelle - o en Ingénierie de Formation : formation de 4 à 5 équipes d'animateurs, idéalement constituées de binômes auxquels s'adjoint un évaluateur - 4 – développer une démarche qualité et une plateforme intégrant tous les résultats des indicateurs soumis à l'évaluation - 5 - monter des équipes PEC dans les sites partenaires, porteurs des expérimentations un responsable PEC par site doit être missionné, pour coordonner et animer l'équipe PEC locale en charge de l'expérimentation <u>voir en annexe l'Inventaire des ressources humaines nécessaires</u>
Conclusions attendues de l'expérimentation dans les politiques à destination de la jeunesse	- répondre à la masse des effectifs à gérer dans le cadre du PLAN LICENCE tout en permettant une démarche personnalisée et autonome de chaque étudiant - introduire une culture de l'expérience et de la compétence, renforcer les collaborations étudiants/enseignants-chercheurs/ institutions/ secteurs professionnels - doter tout étudiant (quels que soient sa spécialité, son niveau de formation, de réussite et de sortie) et chaque établissement d'un dispositif de valorisation et de communication - transférer la démarche et l'outil à d'autres publics (jeunes en difficulté, salariés, demandeurs d'emploi)
Autre (/description générale du projet)	Le PEC aujourd'hui est une organisation en réseau qui se consolide et a validé des expérimentations qui séduisent d'autres universités. L'organisation s'appuie sur : - un conseil scientifique - un groupe de pilotage - un réseau de correspondants et d'équipes d'enseignants-chercheurs habilités - des intervenants extérieurs dans le cadre de chacun des réseaux universitaires (<i>APEC, DRH, Cabinets de recrutement, groupements professionnels ...</i>)

Le PEC est un projet porté par le service d'Information, d'Orientation et / ou le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle de 13 universités unies par une convention, une charte et un réseau.

voir TEXTE PEC & BAIP en annexe

La démarche PEC s'inscrit dans le cadre européen du processus de BOLOGNE où les connaissances, la formation, les compétences et l'aptitude à les faire connaître constituent la pierre de voûte de la construction professionnelle et personnelle de chaque citoyen.

Dans l'objectif d'instaurer un cadre unique pour la transparence des qualifications et des compétences, les documents Europass figurent en lien dans le site PEC :

- Curriculum vitae Europass
- Passeport de langues Europass
- Supplément au Diplôme Europass
- Europass mobilité

Les tests préalables 2008 (TOULOUSE 3 et POITIERS) nous invitent à penser que le PEC MASTER remplira sa fonction de dynamisation et de production d'un PEC M valorisant

les étudiants de M2 savent valoriser leurs expériences (*jobs, projets et stages*) mais aussi formuler la valeur ajoutée de leur parcours (les TP PEC leur ont offert l'opportunité d'échanger à ce sujet avec leurs responsables de formation, associés à la rédaction de fiches RNCP)

Les tests préalables 2008 et 2009 (TOULOUSE 1 et 3, POITIERS, GRENOBLE 1, MONTPELLIER 1) donnent des témoignages très encourageants de réalisations « créatives » de pages PEC dès la première année de LICENCE.

Les projets PEC 2009-2010 répercutent l'impact positif de ces premières expériences.

voir TABLEAUX en annexe

Selon les évaluations effectuées en 2008 et 2009, étudiants et accompagnateurs, premiers utilisateurs de la version 1 (expérimentale) voient dans le PEC un outil riche en ressources

- souple, moderne, évolutif,
- qui répond à tous les moments du parcours aux besoins des étudiants (*orientation et intégration de filières, recherche de stages, de jobs et d'emploi*),
- qui valorise l'étudiant,
- qui valorise les formations et les compétences transmises,
- qui prépare tous les étudiants à mieux comprendre les contextes professionnels,
- qui renforce leur aptitude à mieux communiquer sur (toutes) leurs expériences et compétences,
- qui forme l'étudiant - quels que soient sa spécialité, son niveau de réussite et de sortie - à l'attitude « *proactive* » qu'exige le contexte professionnel, dans une perspective de *Formation Tout au Long de la Vie*.

MODALITES D'EVALUATION DU PROJET	
Objectif détaillé du projet	<u>Evaluation du dispositif Portefeuille d'Expériences et de Compétences numérique</u> Trois objectifs sont poursuivis par l'évaluation : - mesurer l'impact du dispositif PEC sur la réduction du décrochage, sur l'amélioration de l'insertion des décrocheurs et des sortants en fin de cycle L. - évaluer la qualité de l'accompagnement personnalisé proposé aux étudiants par l'intermédiaire du PEC : intérêts et limites du dispositif - évaluer l'appropriation du dispositif par les enseignants-chercheurs et l'impact sur l'exercice de leur « métier ». <u>Pour cela l'évaluation combinera trois volets sur les trois groupes d'acteurs : l'université, les enseignants, les étudiants.</u> <u>Volet n°1.</u> mettre en évidence les conditions et modalités de mise en œuvre du dispositif PEC adaptées à la variété des disciplines et formations universitaires : - conditions de portage et de mobilisation interne, conditions de développement des partenariats externes - modalités opérationnelles : pilotage, ingénierie de formation, système d'information... - sensibilisation des personnels des services impliqués à la problématique de l'orientation et de l'insertion et influence sur les relations entre services (évolutions institutionnelles). <u>Volet n°2.</u> étudier la manière dont les enseignants-chercheurs s'approprient le dispositif. Quel est l'impact de cet outil sur leurs représentations, leurs pratiques et sur l'intégration des missions d'orientation et d'insertion professionnelle dans leur activité ? <u>Volet n°3.</u> mesurer l'impact du PEC sur ses trois fonctions : - Amélioration de l'orientation en cours de cursus, afin notamment d'éviter le décrochage. - Apport du PEC pour les sortants en cours de cursus (décrocheurs), qu'ils suivent une autre formation ou entrent sur le marché du travail - Améliorer l'insertion pour les sortants en fin de cursus L3.
	<u>Volet n°1.</u> Collecte d'informations (documents et données disponibles sur l'offre de formation, sur les productions des observatoires...) et entretiens conduits dans les 13 sites universitaires (cf. territoires d'expérimentation) auprès de l'ensemble des acteurs concernés (élus et directions d'établissements, SCUIO, services informatiques, partenaires extérieurs...). Trente entretiens seront repartis entre les sites selon leur implication dans le dispositif. Les Universités fondatrices qui regroupent les personnels techniques et d'encadrement du dispositif seront privilégiées <i>Résultat attendu : monographie.</i> <u>Volet n°2.</u> = 40 entretiens (2010 et 2011) semi-directifs avec des enseignants chercheurs accompagnateurs sur les sites partenaires à repartir (critères de choix des sites à définir : sites fondateurs et sites nouvellement partenaires, diversité des filières et des disciplines à couvrir, etc.). = Participation d'un membre de l'équipe d'évaluation aux binômes d'animateurs de la structure ingénierie de formation proposée par le porteur de projet (cf. partie expérimentation). = <i>Résultat attendu : rapport de synthèse.</i> <u>Volet n°3.</u> Ce volet se composera d'une enquête qualitative auprès d'étudiants participant ou ayant participé au dispositif (volet 3a) et d'une enquête quantitative auprès d'étudiants ayant participé au dispositif PEC (volet 3b). <u>Volet n°3.a.</u> 80 entretiens semi-directifs auprès d'étudiants inscrits dans le dispositif depuis au moins 6 mois (début des entretiens mars 2010). Les jeunes seront choisis parmi les étudiants des accompagnateurs interviewés (possibilité de « croiser » les discours). = <i>Résultat attendu : rapport de synthèse.</i>

	<u>Volet n°3.b.</u> Enquête quantitative en deux vagues réalisée auprès d'un échantillon d'étudiants 18 mois après leur entrée dans le dispositif pour construire des indicateurs d'impact avec trois axes : - Poursuite dans la même université - Poursuite du parcours scolaire en changeant d'établissement - Insertion professionnelle Le protocole d'évaluation s'appuiera sur l'expérience du CEREQ pour la réalisation du questionnaire. Les enquêtes seront effectuées en cotraitance entre le CEREQ et les observatoires des Universités. Les traitements de base des données sera également assuré par les observatoires en partenariat avec le CEREQ. Les exploitations statistiques secondaires (randomised experiment et autres investigations statistiques) seront réalisées par l'équipe d'évaluation. Les échantillons complets d'environ 3000 étudiants chacun (groupe test, groupe témoin) sont décrits dans la partie concernant les groupes témoins. Pour enrichir l'analyse statistique, les données de l'enquête seront appariées avec les données administratives détenues par les OVE (origine sociale, géographique, type de bac, etc.). <i>Résultats attendus : indicateurs d'impact et cadrage statistique</i>
Indicateurs quantitatifs pressentis	<u>Volet n°1.</u> Monographie de site : offre de formation, part des formations professionnelles, inscrits par filières et spécialités, taux de réussite, taux d'insertion... indicateurs d'usage du PEC : nombre d'étudiants utilisateurs, nombre et fréquence des connexions, nombre de documents produits, , nombre de CV en ligne... <u>Volet n°2.</u> Ratio nombre d'accompagnateurs/nombre d'étudiants participants, durée moyenne de l'accompagnement, fréquence des échanges entre étudiants et enseignants, types d'accompagnement... <u>Volet n°3-b.</u> Axe poursuite d'études : nombre de décrocheurs, nombre de réorientations, internes et externes à l'université... Axe insertion : nombre d'entretiens d'embauche obtenus, durée de chômage, qualification du ou des emplois obtenus, salaire...
Indicateurs qualitatifs pressentis	<u>Volet n°1.</u> Perception de la problématique du décrochage, aide à la réussite, insertion sur les différents sites. Stratégies et priorités d'actions repérées... <u>Volet n°2.</u> Indicateurs permettant de caractériser le profil des accompagnateurs (âge, discipline, statut...) et de comprendre les modes de valorisation de l'activité d'accompagnant PEC dans leur activité. <u>Volet n°3a. Enquête qualitative.</u> Appréciation sur les conditions d'accès à l'accompagnement, sur les choix de réorientation ou de métier, sur le rôle joué par un accompagnement « personnalisé » et « numérique » dans les parcours de formation, satisfaction vis-à-vis de la qualité de l'accompagnement... <u>Volet n°3b. Enquête quantitative.</u> Axe poursuite dans la même université et autre établissement : perception du rôle de l'université d'origine dans l'orientation... Axe insertion : perception de la correspondance entre compétences acquises et compétences requises par l'emploi, satisfaction vis-à-vis du parcours de formation et de l'accès à l'emploi, inquiétude vis-à-vis de l'avenir professionnel...

L'évaluation comprend-elle la comparaison d'un groupe de bénéficiaires et d'un groupe témoin ?

Le cas échéant, quelle est la taille des groupes ?

Comment sont sélectionnés les bénéficiaires de l'expérimentation et le groupe témoin ?

OUI .

Conformément aux souhaits exprimés par le HCJ, les deux groupes atteindront 3000 ((1500 groupe test + 1500 groupe témoin) étudiants des trois années de L¹, pour deux interrogations par groupe de disciplines. Les deux vagues d'enquête se dérouleront en automne 2010 et 2011 pour les 2 groupes de disciplines constitués pour correspondre au calendrier de l'expérimentation. Six à sept universités seront interrogées successivement.

I. Choix des groupes de spécialités selon le calendrier de l'expérimentation

Le niveau investi est le L. Les universités qui mettent en place les premières le dispositif sont à dominantes scientifiques, notamment l'université qui porte le projet Toulouse 3, à laquelle s'ajoute notamment Grenoble 1, université scientifique de grande taille.

De nombreux travaux, menés notamment par le CEREQ, ont mis en exergue des différences notables dans les parcours des étudiants selon les disciplines. Ainsi, pour certaines on observe d'avantage d'abandon, de sortie plus ou moins volontaires vers le marché du travail, etc. Ces différences entre disciplines sont bien connues et peuvent être illustrées par de nombreux indicateurs.

Nous avons retenu notamment la répartition des disciplines selon qu'il existe ou non une « filière » vers le niveau M, c'est-à-dire des possibilités de poursuite d'études dans la même discipline pour une majorité d'étudiants de L. Selon ce critère simple, les statistiques du MEN permettent de distinguer clairement les spécialités (regroupées ici) entre elles à partir du ratio des effectifs en L et M pour chaque spécialité (effectifs en L / effectifs en M).

	Disciplines	Effectifs en L / effectifs en M
Groupe de disciplines 1 (interrogation automne 2010)	Economie et gestion	1,3
	Sciences	1,6
	Droit sciences politiques	1,7
Groupe de disciplines 2 (interrogation automne 2011)	lettres, langues, Sciences Humaines, psychologie et sociologie	2,7
	STAPS	4,2
	AES	4,4

Source MEN-DPP-SISE calculs des auteurs à partir des effectifs L et M 2007-2008

Se dégagent clairement deux groupes qui ont également l'avantage de séparer la population universitaire en deux pour les disciplines générales (effectifs total 2007/2008 = groupe 1 + groupe 2 : 643735 = 321786 + 347450).

II. Expérimentations 2010 – 2011 : choix des bénéficiaires et du groupe témoin

L'expérimentateur et les 13 Universités (SUIO) s'en remettent aux arbitrages rendus par le CEREQ dans le cadre du protocole suivant pour la constitution des groupes test et témoin et ceci pour les deux interrogations :

¹ Le niveau M a été abandonné compte tenu du souhait du HCJ de limiter la taille des expérimentations, tout en conservant les 13 universités selon le souhait de l'expérimentateur.

	Nous sommes amenés à devoir privilégier la confrontation de disciplines entre universités, plutôt que de groupes de mêmes disciplines au sein de chaque université. En effet, les bénéficiaires du groupe test et du groupe témoin ne peuvent être dans la même filière voire au même niveau, la « contagion » des étudiants étant alors inévitable dans la mesure où ils peuvent échanger sur leur expérience d'accès au PEC (même, si l'accès de chaque étudiant à la partie numérique du PEC est individualisé). Tous les étudiants d'une même filière et d'un même niveau partagent en effet, au grand minimum, un cours en amphithéâtre. Les groupes test et témoin pour le premier groupe de spécialités (LICENCES en Economie et gestion, sciences, droit et sciences politiques) seront constitués à partir des universités qui entrent dans le dispositif en 2009 : CERGY PONTOISE , GRENoble 1, MONTPELLIER 1, PARIS 12, POITIERS, TOULON, TOULOUSE 1, TOULOUSE 3. Les groupes test et témoin pour le second groupe de spécialités (LICENCES en lettres, langues, sciences, sciences humaines, psychologie, sociologie, AES, STAPS) seront constitués prioritairement à partir des universités qui entrent dans le dispositif en 2010 BORDEAUX 1, BORDEAUX 2, LILLE 1, PAU, VALENCIENNES. Il n'est pas exclu que certaines universités figurant dans la première vague soient aussi sollicités pour la seconde pour constituer des groupes tests ou témoin, par exemple Toulouse 1 pour AES et Paris 12 pour les Lettres. Les choix seront effectués et arrêtés au cours de l'année 2009 avec pour objectif d'assurer une représentativité par grande discipline et une coordination efficace avec les Observatoires des universités.
L'équipe d'évaluation est-elle interne ou mobilisée en externe ?	L'équipe d'évaluation mobilisée par le CEREQ est externe. Le CEREQ s'appuiera sur ses Centres Associés Régionaux, (CAR), soit pour chaque CAR, 2 chargés d'études CEREQ et un ensemble de chercheurs et enseignants chercheurs contribuant aux analyses du CEREQ. Ils contribueront à la coordination locale de la partie quantitative et à la partie qualitative. Ci-dessous le dispositif et les personnes qui participeront au projet : <u>Volets 1-2-3</u> : Philippe LEMISTRE CEREQ (<i>CAR de Toulouse</i>) Responsable et coordinateur du projet d'évaluation VOLETS QUALITATIFS <u>Volet 1</u> : coordination Benoît CART (<i>CAR de Lille</i>) <u>Volet 2</u> : coordination Isabelle BORRAS (<i>CAR de Grenoble</i>) <u>Volet 3a</u> : coordination Sophie DIVAY (<i>CAR Paris</i>), Françoise DAUTY (<i>CAR de Toulouse</i>) <u>Enquêtes et monographie</u> • <i>Université Toulouse 1 et 3 et Montpellier</i> : Philippe LEMISTRE, Françoise DAUTY et Catherine SOLDANO (<i>CAR de Toulouse</i>) • <i>Université de Grenoble 1</i> : Isabelle BORRAS et Nathalie BOSSE (<i>CAR Grenoble</i>) • <i>Université de Lille 1 et Valenciennes</i> : Benoît CART et Marie Hélène TOUTIN (<i>CAR de Lille</i>) • <i>Universités de Bordeaux 1, Bordeaux 2, et Pau</i> : Laure GAYRAUD (<i>CAR Bordeaux</i>) • <i>Université de Paris 12 et Cergy</i> : Sophie DIVAY (<i>CAR Paris</i>) • <i>Université de Poitiers</i> : Nathalie BEAUPERE (<i>CAR de Rennes</i>) • <i>Université de Toulon</i> : CEREQ Marseille

Décrire sommairement ses références dans le domaine de l'évaluation et la composition de l'équipe (+ CV du responsable d'équipe à joindre en annexe)	VOLET QUANTITATIF <u>Volet 3b</u> : coordination Catherine BEDUWE et Philippe LEMISTRE (CAR de Toulouse) <u>Suivi des enquêtes quantitatives 2010 – 2011 (en lien avec 6 OVE)</u> • Université Toulouse 1 et 3 et Montpellier : Catherine BEDUWE, Philippe LEMISTRE et Mireille BRUYERE CAR de Toulouse • Université de Grenoble 1 : Isabelle BORRAS et Nathalie BOSSE (CAR Grenoble) • Université de Lille 1 et Valenciennes : Benoît CART et Marie Hélène TOUTIN (CAR de Lille) • Universités de Bordeaux 1, Bordeaux 2, et Pau : Philippe LEMISTRE (CAR Toulouse) et Laure GAYRAUD (CAR Bordeaux) • Université de Paris 12 et Cergy : Catherine BEDUWE (CAR Toulouse) et Sophie DIVAY (CAR Paris) • Université de Poitiers : Philippe LEMISTRE (CAR Toulouse) et Nathalie BEAUPERE (CAR de Rennes) • Université de Toulon : Dominique EPIPHANE (CEREQ Marseille) <u>Exploitation des données</u> • Catherine BEDUWE et Philippe LEMISTRE (CAR de Toulouse) • CEREQ Marseille • Jean-François GIRET (CAR Dijon) Le CEREQ et ses Centres Associés Régionaux participent à de très nombreux travaux nationaux et internationaux sur l'évaluation des politiques publiques relatives aux systèmes éducatifs. Concernant l'enseignement supérieur, le CEREQ est un acteur central de la réflexion actuellement menée pour établir des indicateurs destinés à mesurer les « performances » des Universités. Le Groupe de Travail sur l'Enseignement Supérieur (GTES) piloté par le CEREQ et qui accueille des représentants de la Direction de l'Evaluation de la Performance et de la Prospective et la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur, est un lieu de réflexion et de production tant de « guides de bonnes pratiques » que d'ouvrages de synthèse destinés aux acteurs de l'enseignement supérieur, au premier rang desquels les Universités.
--	--

BUDGET lié à l'EVALUATION				
	CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
En 2009	Volet 1 : réalisation de monographies universités	57 206 €	Participation CEREQ (50% hors contractuels)	24 329 €
	Volet 2 : entretiens enseignants accompagnateurs	18 355 €	Subvention HCJ	79 555 €
	Volet 3a : entretiens étudiants	18 523 €		
	Volet 3b : réalisation et exploitation enquêtes étudiants (groupe test – groupe témoin)	9 800 €		
En 2010 (le cas échéant)	Volet 1 : réalisation de monographies universités	14 868 €	Participation CEREQ	24 329 €
	Volet 2 : entretiens enseignants accompagnateurs	18 355 €	Subvention HCJ	115 280 €
	Volet 3a : entretiens étudiants	18 523 €		
	Volet 3b : réalisation et exploitation enquêtes étudiants (groupe test – groupe témoin)	87 863 €		
En 2011 (le cas échéant)	Volet 1 : réalisation de monographies universités	2 158 €	Participation CEREQ	24 329 €
	Volet 2 : entretiens enseignants accompagnateurs	18 355 €	Subvention HCJ	102 570 €
	Volet 3a : entretiens étudiants	18 523 €		
	Volet 3b : réalisation et exploitation enquêtes étudiants (groupe test – groupe témoin)	87 863 €		
Total		370 391 €		370 391 €
(dont subvention demandée auprès du HCJ / DJEPVA)				297 405 €

BUDGET lié à l'élaboration et la mise en œuvre de l'EXPERIMENTATION				
	CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
En 2009	- Pilotage du dispositif inter universitaire	107 400€	Participation du réseau universités Subvention HCJ	80 000€ 27 400€
	- Expérimentation du PEC dans 6 universités (formation des équipes et installation version2 dans les 13.	929 500€	Participation du réseau universités Subvention HCJ	513 500€ 416 000€
En 2010 (le cas échéant)	- Pilotage du dispositif inter universitaire	234 000€	Participation du réseau universités Subvention HCJ	134 000€ 100 000€
	- Expérimentation du PEC dans 13 universités (7 + 6 univ.)	916 500€	Participation du réseau universités Subvention HCJ	500 500€ 416 000€
En 2011 (le cas échéant)	- Pilotage du dispositif inter universitaire	234 000€	Participation du réseau universités Subvention HCJ	134 000€ 100 000€
	- Expérimentation du PEC dans 13 universités	916 500€	Participation du réseau universités Subvention HCJ	500 500€ 416 000€
Total		3 337 900€		3 337 900€
(dont subvention demandée auprès du HCJ / DJEPVA)				1 475 400€
Evaluation		370 391€	Cereq Subvention HCJ	72 986 € 297 405€
BUDGET GLOBAL : Budget expérimentation + évaluation Dont subvention demandée auprès du HCJ/DJEPVA				Montant
				3 708 291€
				1 772 805€

2009	POUR L'EXPERIMENTATION • Septembre 2009 : Séminaire PEC (24 et 25 septembre), retour d'expérience, projet d'expérimentation, présentation de la version 2 • Septembre / Octobre : mise en place de la version 2 sur chaque site • Octobre / Novembre / Décembre 2009 : formation des formateurs, formation des accompagnateurs, sur chaque site. • Novembre : présentation du PEC aux étudiants de L sur la moitié des sites • Décembre : réunion groupe de pilotage : régulation et planification du dispositif POUR L'EVALUATION <u>Volet 1 - réalisation de monographies universités</u> • collecte des informations • entretiens • rédaction monographies <u>Volet 2 - entretiens enseignants accompagnateurs</u> • réalisation grille d'entretien • sélection des étudiants et début des entretiens • début exploitation des entretiens <u>Volet 3a - entretiens étudiants</u> • réalisation grille d'entretien • sélection des étudiants et début des entretiens <u>Volet 3b - réalisation et exploitation enquêtes étudiants (groupe test – groupe témoin)</u> • sélection des groupes des universités pour les deux vagues • sélections des groupes test et témoin niveau L • réalisation des questionnaires • lancement de la coordination des enquêtes auprès des OVE
2010 (LE CAS ECHEANT)	POUR L'EXPERIMENTATION • Janvier / février : présentation du PEC aux étudiants des autres sites • Février / mars / avril / mai : mise en place des dispositifs d'accompagnement dans les différents sites • Juin : retour d'expérience sur chaque site • Juillet : évaluation du projet par l'équipe de pilotage • Septembre : deuxième séminaire PEC : retour d'expérience et consolidation des équipes pédagogiques, développement de la version 3 • Octobre : mise en place des dispositifs d'accompagnement en L1, L2 et L3 • Novembre / décembre : formation de formateurs, formation des accompagnateurs M1 et M2 • Décembre / réunion groupe de pilotage : régulation et planification du dispositif POUR L'EVALUATION <u>Volet 1 - réalisation de monographies universités</u> • mise en cohérences des monographies • rédaction rapport <u>Volet 2 - entretiens enseignants accompagnateurs</u>

	• poursuite des entretiens • exploitation des entretiens, début rédaction rapport <u>Volet 3a - entretiens étudiants</u> • poursuite des entretiens • exploitation des entretiens, début rédaction rapport <u>Volet 3b - réalisation et exploitation enquêtes étudiants L (groupe test – groupe témoin)</u> • réalisation et coordination des • enquêtes auprès des OVE niveau L • début traitements statistiques • premières vagues • début rédaction rapport
2011 (LE CAS ECHEANT)	POUR L'EXPERIMENTATION • Janvier / février : présentation du PEC aux étudiants • Février / mars / avril / mai : mise en place des dispositifs d'accompagnement dans les différents sites • Juin : retour d'expérience par les groupes ingénierie de formation, et ingénierie informatique • Juillet : évaluation par le groupe de pilotage de la version 2 • Septembre : séminaire PEC : retours d'expérience, présentation de la version 3 • Octobre : mise en place de la version 3 et contextualisation dans chaque site • Novembre / décembre : formation des formateurs, formation des accompagnateurs à la version 3 • Décembre : réunion groupe de pilotage : régulation et planification du dispositif POUR L'EVALUATION <u>Volet 1 - réalisation de monographies universités</u> • fin de rédaction rapport <u>Volet 2 - entretiens enseignants accompagnateurs</u> • derniers entretiens (début 2011) • exploitation des entretiens et finalisation du rapport <u>Volet 3a - entretiens étudiants</u> • derniers entretiens (début 2011) • exploitation des entretiens et finalisation du rapport <u>Volet 3b - réalisation et exploitation enquêtes étudiants (groupe test – groupe témoin)</u> • réalisation et coordination des enquêtes auprès des OVE seconde vague (début 2011) • poursuite et finalisation traitements statistiques première vague • traitements statistiques seconde vague • finalisation rapport.
2012	ANNEE DE GENERALISATION DU PEC

Fait à Toulouse
Le 30 septembre 2009

POUR LE PORTEUR DE PROJET
M. Jean-Pierre FAUDE



Ingénieur de recherche
Chef de projet PEC
Représentant le réseau interuniversitaire PEC

*Voir lettre de mission du Président de
l'université Toulouse 3*

POUR L'EVALUATEUR
M. Michel QUERE

Directeur du CEREQ